

(1)

(N° 75.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1855-1856.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Travaux Publics, pour l'exercice 1856.

(Voir le N° 104, session 1854-1855, et les N°s 98, son erratum, 190 et 232,
session 1855-1856, de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Travaux Publics est fixé, pour l'exercice 1856, à la somme de vingt-quatre millions sept cent quarante-quatre mille quatre cent cinquante-sept francs douze centimes (24,744,457-12), conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel ne peuvent être prélevés sur les allocations destinées aux salaires ou à des travaux extraordinaires ou spéciaux.

Dans le cas d'une réorganisation de l'administration des chemins de fer, postes et télégraphes, pendant l'année 1856, les crédits qui figurent aux art. 2, 3, 58, 62, 68, 75, 76, 80 et 82 pourront être transférés de l'un de ces articles à l'autre, selon les besoins du service.

Il en sera de même des art. 4, 59, 63, 69, 74 et 77.

Bruxelles, le 8 mai 1856.

Les Secrétaires,
(Signé) H. ANSIAU.

LÉOP. MAERTENS.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
(Signé) DE LEHAYE.

Budget du Ministère des Travaux Publics pour l'exercice 1856.

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanents.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	709,100 »
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service	548,600 »	»	
5	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et des employés de l'administration centrale	53,100 »	»	
4	Salaire des hommes de peine, des ouvriers, etc.	26,400 »	»	
5	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses	50,000 »	»	
6	Honoraires des avocats du département	30,000 »	»	
CHAPITRE II.				
PONTS ET CHAUSSÉES. — BÂTIMENTS CIVILS.				
SECTION I. — Ponts et Chaussées.				
7	Entretien ordinaire et amélioration de routes, construction de routes nouvelles, études de projets, etc.	3,044,286 65	»	
8	Plantations de routes	41,000 »	»	
SECTION 2. — Bâtimens civils.				
9	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État.	90,000 »	10,000 »	
10	Travaux à exécuter pour la distribution d'eau, d'après le nouveau mode, aux bâtimens civils, situés à Bruxelles.	»	10,000 »	
SECTION 3. — Service des canaux et rivières, bacs et bateaux de passage et des polders.				
<i>Canal de Gand au Sas de Gand.</i>				
11	Entretien et travaux d'amélioration	27,095 »	8,600 »	
<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>				
12	Entretien et travaux d'amélioration	26,961 »	156,550 »	
<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>				
13	Entretien et travaux d'amélioration	81,800 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Sambre canalisée dans les provinces de Hainaut et de Namur.</i>			
14	Entretien et travaux de draguage <i>Canal de Charleroy à Bruxelles.</i>	104,000 »	3,000 »	
15	Entretien et travaux d'amélioration <i>Escaut.</i>	83,000 »	16,000 »	
16	Entretien et travaux d'amélioration <i>Lys dans les deux Flandres.</i>	29,218 »	4,850 »	
17	Entretien et travaux d'amélioration <i>Meuse dans les provinces de Liège et de Namur.</i>	19,500 »	59,160 »	
18	Entretien et travaux d'amélioration <i>Meuse dans la province de Limbourg.</i>	25,100 »	220,000 »	
19	Entretien et travaux d'amélioration <i>Dendre.</i>	32,000 »	70,000 »	
20	Entretien et travaux d'amélioration <i>Rupel.</i>	12,446 56	106,800 »	
21	Entretien et travaux d'amélioration <i>Dyle et Demer.</i>	16 500 »	100,000 »	
22	Entretien et travaux d'amélioration <i>Senne.</i>	23,500 »	70,000 »	
25	Entretien et travaux d'amélioration, loyer d'une maison éclusière à Vilvorde <i>Canal de Gand à Ostende.</i>	2,250 »	6,000 »	
24	Entretien et travaux d'amélioration <i>Canal de Mons à Condé.</i>	25,503 »	22,500 »	
25	Entretien et travaux d'amélioration <i>Canal de la Campine dans les provinces de Limbourg et d'Anvers.</i>	9,985 »	18,000 »	
26	Entretien et travaux d'amélioration <i>Canal d'embranchement vers Turnhout.</i>	42,165 »	51,435 »	
27	Entretien et travaux d'amélioration <i>Petite Nèthe canalisée.</i>	7,900 »	4,900 »	
28	Entretien et travaux d'amélioration	11,500 »	14,000 »	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Moervaert.</i>			
29	Entretien ordinaire et travaux de dévasement.	1,695 »	10,000 »	
	<i>Canal de Deynze au canal de Bruges.</i>			
50	Travaux d'entretien	4,649 »	2,500 »	
	<i>Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.</i>			
51	Travaux d'entretien	9,000 »	»	
	<i>Canal de Liège à Maestricht.</i>			
52	Entretien et travaux d'amélioration	50,986 16	7,311 »	
	<i>Grande Nèthe.</i>			
55	Travaux d'entretien	5,000 »	»	
	<i>Yzer.</i>			
54	Travaux d'entretien	1,300 »	16,300 »	
	<i>Canal de Plasschendaele.</i>			
55	Travaux d'entretien	2,500 »	18,000 »	
	<i>Plantations.</i>			
56	Plantations nouvelles le long des voies navigables	25,000 »	»	
	<i>Frais d'études.</i>			
57	Frais d'études et de levée de plans	7,000 »	»	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>			
58	Entretien des bacs et bateaux de passage et de leurs dépendances.	27,000 »	»	
	<i>SECTION 4. — Ports et côtes.</i>			
39	Port d'Ostende.—Entretien et travaux d'amélioration.	50,545 »	137,000 »	
40	— — Construction d'un phare de 1 ^{er} ordre (1 ^{er} moitié de la dépense)	»	112,500 »	
41	Port de Nieuport. — —	24,000 »	»	
42	Côte de Blankenberghe. — —	100,000 »	27,200 »	
45	Phares et fanaux. — —	1,200 »	1,000 »	
	<i>SECTION 5. — Personnel des ponts et chaussées.</i>			
44	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées, frais de bureau et de déplacement.	575,876 66	27,735 32	
45	Traitements et indemnités des chefs de bureau et commis, des éclusiers, pontonniers, gardes-ponts à bascule et autres agents subalternes des ponts et chaussées.	398,592 19	5,460 25	
46	Frais des jurys d'examen et voyages des élèves ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil.	12,000 »	»	
				6,538,655 79

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE III.			
	MINES.			
47	Personnel du conseil des mines. — Traitement . .	41,700	»	
48	— — — Frais de route .	600	»	
49	— — — Matériel . . .	2,000	»	
50	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement	45,000	»	
51	Impressions, achat de livres, de cartes et d'instru- ments ; publication de documents statistiques, encouragements et subventions, essais et expé- riences	7,000	»	
52	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines	143,466 66	6,566 67	259,353 35
53	Jury d'examen et voyage des élèves de l'école des mines	6000	»	
	<i>Commissions des procédés nouveaux.</i>			
54	Frais de route et de séjour	600	»	
55	Matériel, achat de réactifs, d'appareils, etc. . . .	1,400	»	
	<i>Commissions des Annales des Travaux publics.</i>			
56	Frais de route et de séjour	1,100	»	
57	Publication du recueil, frais de bureau, etc. . . .	3,900	»	
	CHAPITRE IV.			
	CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉGRAPHES. — RÉGIE.			
	Service d'exécution.			
	SECTION 1. — Voies et travaux.			
58	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés	189,260	»	
59	Salaire des agents payés à la journée	1,473,500	»	
60	Matériel (billes, rails et accessoires, engins et acces- soires, outils et ustensiles	1,059,000	656,500	»
61	Travaux et fournitures	583,000	»	
	SECTION 2. — Traction et arsenal.			
62	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés	153,860	»	
63	Salaires des agents payés à la journée	1,927,700	»	
64	Primes d'économie et de régularité	82,000	»	
65	Combustibles et autres consommations pour la trac- tion des convois	2,809,400	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
66	Entretien, réparation et renouvellement du matériel.	2,267,600 »	585,500 »	
67	Redevances aux compagnies.	275,000 »	»	
	SECTION 5. — <i>Mouvement et trafic.</i>			
68	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés	940,000 »	»	
69	Salaires des agents payés à la journée et des ma- nœuvres.	1,344,000 »	»	
70	Frais d'exploitation	401,600 »	»	
71	Camionage.	294,000 »	»	
72	Pertes et avaries	60,000 »	»	
	SECTION 4. — <i>Télégraphes.</i>			
75	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés	85,000 »	»	
74	Salaires des agents payés à la journée.	20,000 »	»	
75	Entretien	20,000 »	»	
	SECTION 5. — <i>Service en général (chemins de fer et télégraphes).</i>			
76	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés	51,550 »	»	17,405,570 »
77	Salaires des agents payés à la journée	25,800 »	»	
78	Matériel et fournitures de bureau	180,000 »	31,500 »	
79	Subside à la caisse de retraite et de secours des ou- vriers de l'administration	10,000 »	»	
	SECTION 6. — <i>Régie.</i>			
80	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés.	36,500 »	»	
81	Frais de bureau et de loyer.	5,500 »	»	
	SECTION 7. — <i>Postes.</i>			
82	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés	560,000 »	»	
85	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes	795,000 »	»	
84	Transport des dépêches	565,000 »	»	
85	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie.	187,000 »	»	
	CHAPITRE V.			
86	Pensions	7,000 »	»	7,000 »

(7)

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE VI.			
87	Secours à des employés, veuves ou familles d'em- ployés qui n'ont pas de droits à la pension . . .	7,000 »	»	7,000 »
	CHAPITRE VII.			
88	Dépenses imprévues non libellées au budget. . .	18,000 »	»	18,000 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. fr.	22,170,990 88	2,575,466 24	24,744,457 12